

L'ARTERRE, un outil au service de la relève, des propriétaires agricoles et fonciers, et des régions du Québec

Québec, le 12 mars 2018 – Le vendredi 9 mars dernier, au Château Laurier de Québec, le CRAAQ procédait au lancement officiel de L'ARTERRE, le service provincial de maillage agricole. L'activité s'est déroulée dans le cadre du Congrès de la Fédération de la relève agricole du Québec (FRAQ), l'organisme qui attendait avec impatience le déploiement de ce service!

L'ARTERRE est un service de maillage axé sur l'accompagnement et le jumelage entre aspirants-agriculteurs et propriétaires qui visent à faciliter l'établissement en agriculture, que ce soit par le démarrage ou la reprise d'une entreprise agricole. De plus en plus de personnes ne provenant pas de ce milieu souhaitent créer leur métier dans le secteur. Or, la terre, principal actif pour l'établissement agricole, ou l'acquisition d'une entreprise, sont difficilement accessibles hors du cadre familial.

Développer et maintenir le dynamisme des collectivités rurales s'avère également un enjeu auquel L'ARTERRE vient répondre. La diminution du nombre de fermes en opération, la perte d'emplois et de superficies en culture concourent à la dévitalisation régionale. Enjeu d'autant plus complexe s'il est couplé à la transmission et au démarrage des entreprises agricoles.

L'ARTERRE prend son envol grâce aux MRC et territoires qui se dotent d'agents de maillage locaux. Ceux-ci accompagnent les candidats dans leurs démarches, les guident dans leur préparation et leur proposent les jumelages. Avec l'aide du site Web arterre.ca regroupant les offres de terres, de bâtiments ou d'entreprises et de leur connaissance du terrain et des ressources régionales, les agents de maillage aident à préciser les projets de chacun. De plus, L'ARTERRE facilite la mise sur pied de jumelages de toutes sortes, et ce par une variété d'ententes, que ce soit pour des projets de location, d'achat, de transfert ou de partenariat entre candidats.



Actuellement, 25 MRC ont déjà adhéré à L'ARTERRE, et 18 d'entre elles offrent le service en ayant un agent de maillage. Plus d'une quarantaine d'autres prévoient s'y joindre en 2018 (Annexe 1. Liste des MRC participantes et leur agent de maillage).

L'activité du 9 mars fut aussi l'occasion de remercier les partenaires suivants associés au déploiement et au développement du service : la MRC Brome-Missisquoi, le Centre d'innovation sociale en agriculture (CISA), la Fédération québécoise des municipalités (FQM), la FRAQ, l'Union des producteurs agricoles (UPA) et le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ).

Les partenaires présents, Mme Brigitte Dumont, directrice générale du CRAAQ, M. Larry Bernier, membre de l'exécutif de la FQM, M. Marcel Groleau, président de l'UPA, M. Laurent Lessard, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), et Mme Michèle Lalancette, présidente de la FRAQ et hôte de l'activité, ont rappelé l'importance de L'ARTERRE pour leurs membres et les citoyens ainsi que pour le développement et la pérennité des communautés rurales.

Rappelons que L'ARTERRE est un service mis en place et coordonné à l'échelle provinciale par le Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec (CRAAQ).

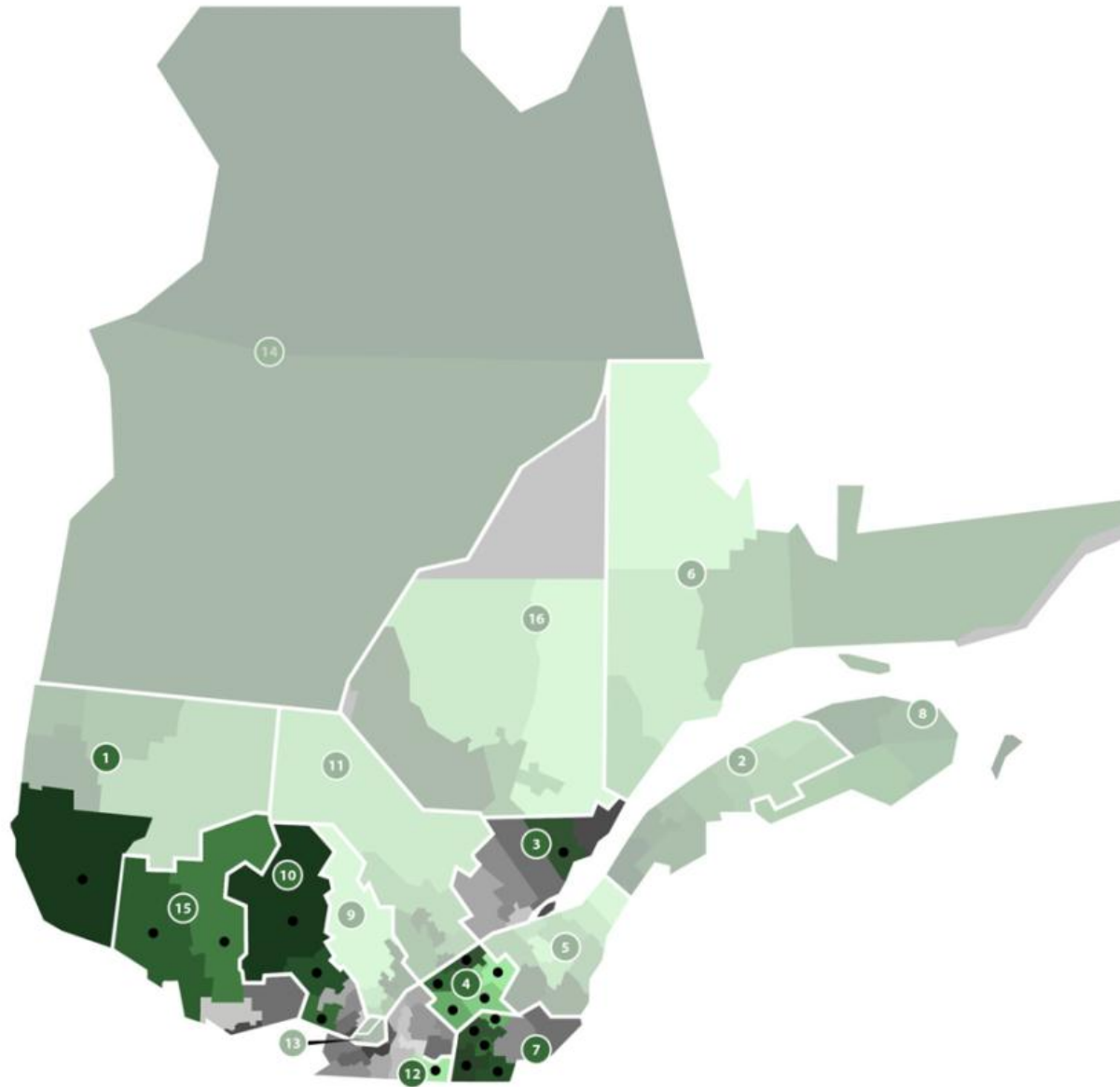
La réalisation de ce projet a été rendue possible grâce à un financement du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, en vertu de l'entente Canada-Québec Cultivons l'avenir 2, et du Secrétariat à la jeunesse, en relation avec la Stratégie d'action jeunesse 2016-2021.

- 30-

Renseignements : Gisèle Bertrand
Conseillère communications et mobilisation des connaissances
418 523-5411 poste 104
gbertrand@craaq.qc.ca
www.craaq.qc.ca; www.arterre.ca

Anne-Marie Beaudoin
Coordonnatrice – L'ARTERRE
418 523-5411 poste 110
ambeaudoin@craaq.qc.ca
www.arterre.ca

Liste des MRC participantes et leur agent de maillage



- 1 Abiti-Témiscamingue**
 - Témiscamingue - *Chalibou Achirou*

- 2 Bas-Saint-Laurent**

- 3 Capitale-Nationale**
 - Charlevoix - *Nancy Chabot*

- 4 Centre-du-Québec**
 - Arthabaska
 - Bécancour
 - Drummond
 - L'Érable
 - Nicolet-Yamaska

} - *Noémie Blanchette-Forget*

- 5 Chaudière-Appalaches**

- 6 Côte-Nord**

- 7 Estrie**
 - Coaticook - *Étienne Lafortune*
 - Le Val-Saint-François - *Caroline Falcão*
 - Memphrémagog - *Jean Hogue*
 - Sherbrooke - *Marie-France Audet*
 - Les Sources - *Francisca Müller*

- 8 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine**

- 9 Lanaudière**

- 10 Laurentides**
 - Antoine-Labelle - *Nadia Brousseau*
 - Argenteuil - *Jonathan Palardy*
 - Les Laurentides - *Elyse Martineau*

- 11 Mauricie**

- 12 Montérégie**
 - Brome-Missisquoi - *Marie-Pier Lussier*

- 13 Montréal et Laval**

- 14 Nord-du-Québec**

- 15 Outaouais**
 - La Vallée-de-la-Gatineau - *Chantal Leduc*
 - Pontiac - *Chakib Ahmimed*

- 16 Saguenay-Lac-Saint-Jean**

Annexe 2.



Présents sur la photo de gauche à droite :
M. Laurent Lessard, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
M. Marcel Groleau, président de l'UPA
Mme Michelle Lalancette, présidente sortante de la FRAQ
Mme Brigitte Dumont, directrice générale du CRAAQ
M. Larry Bernier, membre de l'exécutif de la FQM, 2^e vice-président du CRAAQ